



Philosophia Scientiæ

Travaux d'histoire et de philosophie des sciences

14-2 | 2010

Louis Rougier, De Torricelli à Pascal

– Chapitre XI – La Grande expérience de l'équilibre des liqueurs

Louis Rougier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/philosophiascientiae/189>

DOI : [10.4000/philosophiascientiae.189](https://doi.org/10.4000/philosophiascientiae.189)

ISSN : 1775-4283

Éditeur

Éditions Kimé

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2010

Pagination : 196-206

ISBN : 978-2-84174-536-4

ISSN : 1281-2463

Référence électronique

Louis Rougier, « – Chapitre XI – La Grande expérience de l'équilibre des liqueurs », *Philosophia Scientiæ* [En ligne], 14-2 | 2010, mis en ligne le 01 octobre 2013, consulté le 16 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/philosophiascientiae/189> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/philosophiascientiae.189>

Tous droits réservés

– Chapitre XI –
 La Grande expérience de
 l'équilibre des liqueurs

1 – L'expérience du Puy-de-Dôme

L'expérience du Puy-de-Dôme fut faite le 19 septembre 1648, par Périer, assisté de deux de ses collègues à la Cour des aides, La Ville et Bégon, du minime Bannier, du médecin La Porte et du chanoine Mosnier. Ayant pris deux tuyaux de verre de pareille grosseur et longs de 4 pieds de haut chacun, il observe dans le jardin des Minimes à Clermont, au lieu le plus bas de la ville, où le mercure se tenait dans les deux tubes à 26 pouces 3 lignes 1/2 au-dessus du niveau du mercure dans le bassin. Laisant là, à titre d'instrument témoin, l'un des deux tuyaux, il se transporta avec l'autre au sommet du Puy-de-Dôme, élevé au-dessus des Minimes d'environ 500 toises, et constate qu'il ne restait plus dans le tuyau que 23 pouces 2 lignes de vif-argent : « Ce qui nous ravit tous d'admiration et d'étonnement. » Il en conclut qu'une ascension de 7 toises fait baisser le mercure d'une demi-ligne. Le lendemain, il refit l'expérience à Clermont au pied et au sommet de la plus haute tour de la cathédrale. Il envoya sa relation à Pascal dans une lettre du 22 septembre 1648.

Il s'y excuse du retard mis à exécuter cette expérience en ces termes :

Enfin, j'ai fait l'expérience que vous avez si longtemps souhaitée. Je vous aurais plus tôt donné cette satisfaction ; mais j'en ai été empêché, autant par les emplois que j'ai eus en Bourbonnais, qu'à cause que, depuis mon arrivée, les neiges et les brouillards ont tellement couvert la montagne du Puy-de-Dôme où je la devais faire, que, même en cette saison qui est ici la plus belle de l'année, j'ai eu peine à rencontrer un jour où l'on pût voir le sommet de cette montagne, qui se trouve d'ordinaire au-dedans des nuées, et quelquefois au-dessus, quoiqu'en même temps il fasse beau dans la campagne : de sorte que je n'ai pu joindre ma commodité avec celle de la saison, avant le 19 de ce mois. Mais le bonheur avec lequel je la fis ce jour là m'a pleinement consolé du petit déplaisir qui m'avait donné tant de retardement, que je n'avais pu éviter.

Je vous en donne ici une ample et fidèle relation, où vous verrez la précision et les soins que j'y ai apportés, auxquels

j'ai estimé à propos de joindre encore la présence de personnes aussi savantes qu'irréprochables, afin que la sincérité de leur témoignage ne laissât aucun doute de la certitude de l'expérience.

Blaise Pascal reçut à Paris cette lettre avec la plus grande satisfaction.

Y ayant vu — dit-il dans le *Récit de la grande expérience de l'équilibre des liqueurs* — que la différence de 20 toises d'élévation faisait une différence de 2 lignes à la hauteur du vif-argent, et que six à sept toises en faisaient une d'environ une demi-ligne, ce qui était facile d'éprouver en cette ville, je fis l'expérience ordinaire du vide en haut et en bas de la tour Saint-Jacques de la Boucherie, haute de 24 à 25 toises : je trouvai plus de deux lignes de différence à la hauteur du vif-argent ; et ensuite, je la fis dans une maison particulière, haute de 90 marches, où je trouvai très sensiblement une demi-ligne de différence.

[2 – Le *Récit de la grande expérience de l'équilibre des liqueurs (partie manquante)*]

[3 – Inventaire des exemplaires connus (*partie manquante*)]

[4] – Analyse critique du *Récit*

Le *Récit*, tel qu'il nous est parvenu, n'est pas seulement typographiquement étonnant : à la critique interne, il se révèle comme présentant d'étranges inconséquences.

- 1) – Il a pour but d'expliquer comment, avant d'avoir réalisé l'expérience du Puy-de-Dôme, Pascal n'avait pu se départir de la maxime galiléenne de l'horreur limitée du vide dans son *Abrégé* d'octobre 1647. Or, cette excuse, il la détruit en prétendant avoir réalisé l'expérience du vide dans le vide dès septembre 1647, qui est plus décisive de la question, quoiqu'il en dise. Lorsque Rohault, dans son *Traité de physique* de 1671, déduit, comme contre-épreuve de la théorie de la pression atmosphérique, que la hauteur du mercure dans le tube doit varier en fonction de la pression de la masse d'air extérieur, il cite une expérience qu'il a faite

sur une des tours de Notre-Dame ; il rappelle qu'« on a fait à peu près la même chose en Auvergne » et il ajoute :

Tout aussi donc que lorsqu'il y a une hauteur moindre d'air grossier qui pèse sur le vif-argent du vaisseau, on conclut que celui du tuyau doit s'y trouver à une moindre hauteur ; de même aussi, supposé qu'il n'y ait point du tout de cet air grossier qui pesât dessus, on doit conclure que le vif-argent doit descendre tout à fait, en sorte que celui du tuyau soit de niveau avec celui qui est dans le vaisseau.

Il considère ainsi l'expérience du vide dans le vide comme le cas limite de celle à des altitudes variées, ce qu'elle est réellement, comme toute méthode de différence est le cas limite des variations concomitantes, si bien que, dans la recherche des causes, l'une prouve au moins autant que l'autre. Rohault ajoute :

Quelques-uns ont estimé qu'il était impossible d'observer si l'expérience s'accorde en cela avec le raisonnement, tant à cause qu'il n'y a pas de montagne assez haute pour nous élever au-dessus de la plus haute surface de l'air, qu'à cause que, quand il y en aurait, on n'y pourrait subsister... Mais je me suis avisé d'un moyen qui a levé ces deux difficultés, et par lequel il ne m'a pas été difficile d'en venir à bout¹⁸⁸.

Suit la description d'une nouvelle forme de l'expérience du vide dans le vide, avec un tuyau recourbé en son centre, dont celui employé par Pascal dans le *Traité de la pesanteur de la masse de l'air* n'est que la simplification. L'expérience que Pascal est censé avoir montrée à Périer eût été encore bien plus concluante, puisqu'elle condense, en une seule expérience de laboratoire, celle à des altitudes variées et celle du vide dans le vide, en supprimant et en faisant varier *ad libitum* la pression.

- 2) – Il semble que Pascal se soit aperçu de sa bévue. N'avance-t-il pas une raison de ne pas tenir l'expérience montrée à Périer pour décisive ? Mais la raison qu'il invoque s'applique *mutatis mutandis* à l'observation du Puy-de-Dôme, et il n'est pas admissible qu'un esprit aussi incisif que le sien ne s'en soit pas aperçu.

188. Jacques Rohault, *Traité de physique*, 1671, t. I, p. 101.

- 3) – Pascal explique le long retard de 10 mois apporté à la réalisation de l'expérience par le séjour de Périer à Moulins. Périer joint à cette raison la mauvaise saison qui a contrarié ses desseins :

... j'en ai été empêché ; autant par les emplois que j'ai eus en Bourbonnais, qu'à cause que, depuis mon arrivée, les neiges ou les brouillards ont tellement couvert la montagne du Puy-de-Dôme où je la devais faire, que même en cette saison qui est ici la plus belle de l'année, j'ai eu peine à rencontrer un jour où l'on pût voir le sommet de cette montagne...

Que pendant tout l'été le sommet du Puy-de-Dôme ait été encapuchonné, voilà qui est bien surprenant ! Cette année est pourtant de celles — remarque M. Mathieu¹⁸⁹ — dont Fluster ne dit rien dans son *Histoire des variations du climat de France*, où toutes les saisons anormales sont notées à partir de 1645. En terminant sa lettre du 1^{er} juin à Hevelius, Mersenne se dit accablé de chaleur. Mais le mystère cesse, si l'on se souvient que Périer a passé en partie l'été à Paris auprès de Pascal. Le 19 juin 1648, Jacqueline écrit de Paris à son père :

M. Périer, mon frère et ma fidèle vous baisent très humblement les mains.

Le 16 juillet, il n'était pas encore à Clermont ; c'est seulement le 30 que l'on retrouve sa trace. Il n'a pu de suite songer ascensionner le Puy-de-Dôme. « Depuis mon arrivée », doit donc s'entendre : « depuis le 1^{er} septembre ». Voilà qui est moins extraordinaire ; mais pourquoi Pascal et Périer se taisent-ils sur ce séjour en été à Paris ?

- 4) – Dans sa *Postface*, Pascal nous dit :

... il ne s'est encore trouvé personne qui ait avancé ce troisième [principe] : que la nature n'a aucune répugnance pour le vide, qu'elle ne fait aucun effort pour l'éviter, et qu'elle l'admet *sans peine et sans résistance*¹⁹⁰... que tous les effets qu'on a attribués à cette horreur procèdent de la pesanteur et de la pression de l'air.

189. *R. P.*, 1906, p. 191.

190. [NdE – Souigné par L. Rougier.]

Personne : on croit rêver, et voilà Pascal surpris en flagrant délit d'amnésie volontaire ! Personne : et Beeckman, Baliani, Jean Rey ! Personne : mais Torricelli n'a-t-il pas écrit au seigneur Ricci, le 11 juin 1644, *dans les mêmes termes* que Pascal :

Beaucoup de gens ont dit qu'il était impossible de produire le vide ; d'autres qu'on peut en produire, mais non sans résistance de la nature et sans peine. Je ne sache pas que *personne ait jamais dit qu'on peut le produire sans peine et sans aucune résistance de la nature*¹⁹¹.

Mersenne avait rapporté de Rome une copie complète des lettres de Torricelli à Ricci, copie qu'il donne à Roberval et que celui-ci avait encore en 1647, comme il l'affirme dans sa *Lettre à Des Noyers*. C'est là que Pascal a pu copier tout à loisir la formule de Torricelli, dont il fait son propre bien.

Personne n'a soutenu avant lui que les effets qu'on attribue à l'horreur du vide sont dus à la pesanteur et à la pression de l'air : mais a-t-il oublié que, dans sa *Lettre à Le Pailleur*, qui est de mars ou d'avril 1648, il déclarait, lui, Pascal, au sujet du P. Noël :

... pour la suspension de la liqueur, il l'attribue au poids de l'air extérieur. J'ai été ravi de le voir en cela dans le sentiment de ceux qui ont examiné ces expériences avec la plus grande pénétration ; *car vous savez que la lettre du Grand Torricelli, écrite au seigneur Ricci, il y a plus de quatre ans, montre qu'il était dès lors dans cette pensée et que tous nos savants s'y accordent et s'y confirment de plus en plus*¹⁹².

La *Lettre à Ribeyre*, du 12 juillet 1651, confirme sur ce point la *Lettre à Le Pailleur* :

Je vous dirai que, dès l'année 1647, nous fûmes avertis d'une très belle pensée qu'eut Torricelli touchant la cause de tous les effets qu'on a jusqu'à ce jour attribués à l'horreur du vide.

En mars 1648, Pascal connaît donc la priorité de Torricelli ; le 12 juin 1651, il la reconnaît encore ; à la fin de l'année 1648, voilà

191. [NdE – Souligné par L. Rougier.]

192. [NdE – Souligné par L. Rougier.]

qu'il l'oublie. Qui croira à une brusque éclipse de la mémoire de Pascal ?

Qui croira?... Il y a M. Brunschvicg. Une note (t. II, p. 370, note 1) nous montre que l'éditeur de Pascal qui, décidément, n'est dupe de rien, connaît toutes les ressources de la casuistique pascalienne.

Pascal *s'appuie manifestement* sur un passage de la lettre de Torricelli à Ricci (11 juin 1644) : « Je ne sache pas que personne ait dit qu'il peut se produire du vide sans fatigue et sans résistance aucune de la nature¹⁹³. »

Il a remarqué que Pascal ne fait pas mention de Torricelli qui, *en effet*, n'avait pas « avancé » *publiquement* le « principe et ne l'avait présenté dans ses lettres qu'à titre de pure hypothèse¹⁹⁴ ».

Où donc M. Brunschvicg a-t-il lu que Pascal ne parle que de ceux qui ont avancé *publiquement*, c'est-à-dire *soutenu publiquement par la parole ou par écrit* ? Le texte dit :

Il ne s'est trouvé personne qui ait avancé ce troisième [principe].

Le sens est évidemment celui-ci : personne *n'a pris sur lui de soutenir*, *n'a émis à ses risques et périls* ce troisième principe, ce qui s'entend fort bien et de la *Lettre de Torricelli* dont la copie fut universellement divulguée, et de la *Lettre* que Baliani écrivit le 25 novembre 1647 à Mersenne et que celui-ci fit *imprimer* pour la montrer, sans doute, à ses amis¹⁹⁵.

M. Brunschvicg oppose *principe* à *hypothèse*, en leur conférant un sens épistémologique tout moderne. Rapproché de la *Lettre à Périer*, on voit que *principe* dans le *Récit* a le sens de *maxime*, et « *avancer une maxime* » a précisément le sens de *risquer à titre d'hypothèse*. La *Lettre à Noël* nous a révélé combien le langage de Pascal, en matière de terminologie, était imprécis. Il y parle d'« *hypothèse véritable et constante* », ce qui est proprement, et même avec majoration, la valeur de vérité que nous sommes tentés d'accorder aux lois et principes de physique ; il y parle « d'hypothèse douteuse », c'est-à-dire dont on puisse douter, ce qui est pour nous

193. Traduction de Thurot, déjà citée. [NdE – Souligné par L. Rougier.]

194. *P. B.*, II, p. 370, note 1.

195. *Bibl. nat.*, nouv. acq. fr., 6204, f° 13, cf. *R. P.*, 1906, p. 778.

une tautologie ; il appelle *principe* ce qui apparaît si clairement et distinctement aux sens qu'on n'en puisse douter, critère tout subjectif, tel que rien ne permet d'avancer que Torricelli ou Baliani accordaient à leur opinion un semblable degré d'évidence. Enfin, *principe* a, chez Pascal, cet autre sens : proposition première dont on part pour coordonner une série d'autres propositions qui en sont les conséquences. Tout nous laisse à penser que c'est dans ce dernier sens que Pascal emploie le mot *principe* dans sa Postface.

- 5) – L'expérience du Puy-de-Dôme est donnée comme une expérience fort attendue, dont Pascal se résigne à donner les résultats au public, contre le dessein qu'il avait de ne le faire que dans son grand *Traité du vide*, pour ne point « y laisser languir plus longtemps ceux qui la désirent ». En effet, il nous informe dans sa *Lettre à Périer* qu'il a fait espérer le résultat de son expérience « à tous nos curieux de Paris, et entr'autres au R. P. Mersenne, qui s'est déjà engagé, par lettres qu'il a écrites en Italie, en Pologne, en Suède, en Hollande, etc., d'en faire part aux amis qu'il s'y est acquis par son mérite ».

[Une lettre de ?] Chanut, de Haak, de Huygens nous tirerait d'embaras. Il n'y a qu'une lettre de Descartes qui fasse allusion à l'expérience, mais pour accroître notre confusion ; celle où Descartes écrit le 13 décembre 1647 à Mersenne :

J'avais averti M. Pascal d'expérimenter si le vif-argent montait aussi haut, lorsqu'on est au-dessus d'une montagne, que lorsqu'on est tout en bas : je ne sais s'il l'aura fait.

Les initiatives de Descartes et de Mersenne semblent bien exclure celle de Pascal.

[5] – L'ignorance des contemporains

Au moins, le *Récit* d'une expérience si impatientement attendue fut-il largement divulgué ? Nous avons dit que nous n'en possédions que six exemplaires en tout et en quel singulier état. Ce maigre décompte sera-t-il compensé par l'écho multiplié que nous en trouverons chez les savants de l'époque ? Là encore, notre stupéfaction augmente. *Tout se passe comme si personne n'avait connu le Récit dans l'état où nous venons de le décrire et si seulement quelques rares personnes avaient ouï dire que le procès-verbal de l'expérience de Périer avait été imprimé.*

Pour irrégulière qu'elle fût, l'impression du *Récit* ne fut du moins pas clandestine. Le titre du *Récit*, sans la désignation des pièces qu'il contient, est reproduit, en janvier ou février 1649, par Louis Jacob, dans la *Bibliographia parisiensis* pour l'année 1648, sorte d'annuaire de la librairie. Mais la reproduction du titre dans la *Bibliographia* ne prouve rien en ce qui concerne le contenu et la diffusion du *Récit*.

Deux témoignages contemporains mentionnent l'expérience du Puy-de-Dôme. Le premier n'est autre que la fin de la *Seconde Narration* de Roberval, datée à tort des *ides de mai*¹⁹⁶. Il est fait une brève analyse de l'expérience réalisée dans les monts alvernes¹⁹⁷, sans référence à aucun écrit. Le second est contenu dans le premier appendice des *Animadversiones in decimum librum Diogenii Laërtii* de Gassendi, Lyon, 1649 : il contient un résumé de l'expérience du Puy-de-Dôme, mais d'après la relation de Mosnier, chanoine de l'église cathédrale de Clermont-Ferrand, qui y assistait. Mosnier envoya les résultats de l'expérience à Barancy, qui en informa Gassendi¹⁹⁸. De ces deux témoignages, il n'y a rien à tirer au niveau du *Récit*.

La correspondance de Théodore Haak, d'Hevelius, de Des Noyers, d'Ismaël Boulliau, qui étaient à l'affût de toutes les nouveautés, celle de Gassendi, de Roberval, de Descartes, d'Auzoult ne mentionne jamais le *Récit*. En 1653, la bibliothèque de Gabriel Naudé, esprit averti de tout, passe à la Mazarine dont, quelques années plus tard, de la Poterie dresse le catalogue : le *Récit* n'y figure pas. Il ne se trouve pas davantage dans le catalogue de la bibliothèque d'Hevelius où les traités du vide abondent, pas plus que dans l'inventaire des brochures et livres trouvés chez Boulliau après sa mort¹⁹⁹.

En 1651, Jean Pecquet publie sa *Dissertatio anatomica de circulatione sanguinis et chyli motu*, où il assure le triomphe de la circulation harviennienne. Il nous y donne, en vue d'expliquer le mécanisme de la respiration, une excellente théorie de la pression atmosphérique et fait connaître les quatre expériences sur lesquelles [...]

[page manquante]

En 1657, Gaspard Schott publie ses *Mechanica hydraulico-pneumatica*, suivis bientôt de ses *Technica curiosa* et de la *Magia naturalis*. Il cite l'expérience du Puy-de-Dôme, mais c'est sur le témoignage

196. *P. B.*, II, p. 360.

197. [NdE – Arvernes ?]

198. *P. B.*, II, p. 162, et p. 352, n. 2.

199. *R. P.*, 1906, p. 192.

de Pecquet – *teste Pecqueto* —, de même que l'expérience du vide dans le vide, qu'il reproduit d'après la *Dissertatio anatomica*.

Dans ses *Physica*, Rohault ne cite jamais Pascal. Dans son *Traité de physique*, il rapporte l'expérience qu'il fit sur le sommet d'une des tours de Notre-Dame, pour montrer la variation de la hauteur du mercure en fonction de l'altitude, et ajoute :

On a fait à peu près la même chose en Auvergne, où, après avoir fait l'expérience dans un des plus bas lieux de la ville de Clermont, on l'a faite après sur le sommet du Puy-de-Dôme, qui est une montagne voisine, élevée d'environ cinq cents mètres par-dessus le lieu de la première expérience²⁰⁰.

À partir de 1663, tous les traités de physique qui citent l'expérience du Puy-de-Dôme, même ceux qui réfèrent chaque expérience aux sources, comme les ouvrages de l'abbé Nollet ou de Sigaud de la Fond, renvoient à la réimpression de 1663. Mariotte, dans son célèbre *Discours sur la nature de l'air*, de 1676, cite l'expérience du Puy-de-Dôme, en se référant « au livre de M. Pascal, *De l'équilibre des liqueurs*²⁰¹ », quant à celle de la tour Saint-Jacques, il la donne sous toutes réserves :

Quelques autres ont assuré avoir trouvé deux lignes de différence sur la hauteur de cent-quarante-huit pieds en la tour Saint-Jacques de la Boucherie, à Paris.

En 1698, dans sa *Regiae Scientiarum Academiae historia*, Duhamel consacre un chapitre à l'histoire des sciences avant la fondation de l'Académie, et un autre à la découverte de la pression atmosphérique : le nom de Pascal ne s'y trouve pas une seule fois²⁰². Musschenbroek²⁰³, dans son grand traité classique, ne mentionne pas l'expérience du Puy-de-Dôme.

Deux seuls témoignages peuvent être invoqués actuellement en faveur de la diffusion du *Récit*. Dans son *Cursus philosophicus*, publié à Toulouse en 1655, le minime Maignan dit que l'expérience du Puy-de-Dôme fut faite par Périer, « comme on l'apprend par sa belle lettre à Pascal, éditée à Paris en 1648 — *Parisiis anno 1648 edita* », d'où on ne saurait nullement conclure qu'à la *Lettre de Périer* à Pascal fut jointe la

200. *Traité de physique*, 1671, I, p. 100.

201. Mariotte, *Œuvres*, La Haye, 1727, I, p. 176.

202. *R. P.*, 1906, p. 199.

203. Musschenbroek, *Cours de physique expérimentale et de mathématiques*, traduit de l'anglais par Sigaud de la Fond, Paris, [1769].

Lettre de Pascal à Périer, ni les commentaires qui constituent la première partie du *Récit*²⁰⁴. Dans sa réponse à la lettre de Descartes, du 11 juin 1649, Carcavi déclare :

Celle (l'expérience) que vous me demandez de M. Pascal le Jeune est *imprimée, il y a déjà quelques mois*²⁰⁵, et a été faite fort exactement sur une montagne d'Auvergne, appelée le Puy-de-Dôme.

Les détails qui suivent prouvent que Carcavi a sous les yeux une relation de la grande expérience : il sait que celle de Périer est *imprimée*, et, vraisemblablement c'est elle qu'il résume. Mais s'il la lit dans le *Récit* que nous possédons, comment ne parle-t-il pas de cette brochure ? Pourquoi ne l'envoie-t-il pas à Descartes qui s'informe ?

Cela, dit justement le R. P. Thirion, ne lui eût coûté cependant, si cette brochure est du domaine public, que quelques sols et une course chez Savreux²⁰⁶.

Le 17 août 1649, Descartes renouvelle sa déclaration de priorité et accentue sa plainte. Carcavi répond le 24 septembre 1649 :

J'ai écrit à M. Pascal, qui n'est pas encore de retour en cette ville ce que vous avez désiré que je lui fasse savoir touchant l'expérience du vide.

Comment Pascal, apprenant la revendication de Descartes, ne s'est-il pas empressé de faire parvenir au philosophe le *Récit*, avec sa *Lettre à Périer*, sur laquelle il pouvait uniquement fonder ses titres de priorité.

Concluons. Le *Récit*, tel que l'ont présenté les éditeurs des *Œuvres posthumes* de Pascal ne semble pas avoir été connu des contemporains. En l'absence de privilège ou de permission, sa vente demeurerait délictueuse. Les six exemplaires que nous en possédons semblent des épreuves d'imprimerie dont le caractère n'est pas homogène. Tout se passe comme si Pascal, ayant eu dessein d'éditer le *Récit*, y avait renoncé et s'était contenté d'envoyer quelques jeux d'épreuves à des correspondants choisis. Ceux-là mêmes n'en parlèrent pas. Les deux témoignages que nous avons recueillis prouvent seulement que le procès-verbal de la grande expérience, rédigé par Périer, fut connu et imprimé.

204. [Note illisible], p. 194.

205. [NdE – Souligné par L. Rougier.]

206. *Revue des questions scientifiques*, 1907, p. 201.

Mais alors, comment comprendre le mutisme des contemporains alertés par les lettres de Mersenne, anxieux des résultats d'une expérience devenue l'objet du « souhait universel », « fameuse avant que de paraître », qui doit donner « autant de satisfaction que son attente a causé d'impatience » ?